

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

1/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

## RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

**Nom commercial** ALTUS®  
**Code du produit (UVP)** 79718845, 86300257  
**Numéro de la FDS** 102000021884  
**No. d'Enregistrement PCP** 33176

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Insecticide  
**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada  
**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577  
**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

## RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1  
Toxicité aiguë(Inhalation): Catégorie 4  
Irritation oculaire: Catégorie 2B  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: Catégorie 2

### Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

2/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

**Mention d'avertissement:** Attention

## Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif par inhalation.

Provoque une irritation des yeux.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## Conseils de prudence

Ne pas respirer les aérosols.

Porter des gants de protection.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

## Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.

Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Flupyradifurone	951659-40-8	17.09
Carbonate de propylène	108-32-7	42.8
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ether	9038-95-3	40.0

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

3/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

---

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	
<b>Symptômes</b>	Aucun symptôme connu à ce jour.
<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	
<b>Traitement</b>	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.

---

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

**Appropriés** Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Sable

**Inappropriés** Jet d'eau à grand débit

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Acide chlorhydrique (HCl), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Fluorure d'hydrogène, Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

### Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers des pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

**Information supplémentaire** Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Rester éloigné de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

**Point d'éclair** > 100 °C

**Température d'auto-inflammabilité** 420 °C / 788 °F

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

4/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

---

<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

---

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

**Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.  
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

5/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

## Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé. Protéger du gel. Éviter une exposition directe au soleil.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Flupyradifurone	951659-40-8	2.2 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

#### Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

#### Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	jaune clair à marron, nuances d'orange
Etat physique	Liquide légèrement turbide
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	5.0 - 7.0 (1 %) (23 °C) (eau désionisée)
Viscosité, cinématique	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

6/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

---

<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Donnée non disponible
<b>Densité</b>	env. 1.17 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	soluble
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Le produit n'est pas comburant
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	420 °C / 788 °F
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
<b>Taille des particules</b>	Donnée non disponible
<b>Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

---

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

<b>Décomposition thermique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

7/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

---

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun matériau incompatible connu.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

---

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition** Ingestion, Contact avec la peau, Contact avec les yeux

### Effets immédiats

**Œil** Provoque une irritation des yeux.

**Peau** Nocif en cas d'absorption par la peau. Un contact prolongé ou répété fréquemment de la peau peut provoquer des réactions allergiques chez quelques personnes.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

### Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë par voie orale** DL50 (femelle Rat) > 2,000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation** CL50 (femelle Rat) env. 3.496 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Produit testé sous forme d'aérosol respirable.

CL50 (femelle Rat) env. 13.984 mg/l  
Durée d'exposition: 1 h  
Produit testé sous forme d'aérosol respirable.  
Extrapolé de la CL50 de 4h.

**Toxicité cutanée aiguë** DL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 2,000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'irritation de la peau (Lapin)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux. (Lapin)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peau: Sensibilisant (Souris)  
OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Flupyradifurone : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Flupyradifurone: Risque présumé d'effets graves pour les organes (muscle) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

8/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

## Evaluation de la mutagénèse

Flupyradifurone : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

## Evaluation de la cancérogénicité

Flupyradifurone : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

## ACGIH

Aucun(e).

## NTP

Aucun(e).

## IARC

Aucun(e).

## OSHA

Aucun(e).

## Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Flupyradifurone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

## Evaluation de la toxicité pour le développement

Flupyradifurone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 684 mg/l Durée d'exposition: 48 h
<b>Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques</b>	NOEC (Chironomus riparius (ver de vase)): 0.0702 mg/l Durée d'exposition: 28 jr
<b>Toxicité des plantes aquatiques</b>	CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 250 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

9/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

---

<b>Biodégradabilité</b>	Flupyradifurone: Pas rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Flupyradifurone: Koc: 93
<b>Bioaccumulation</b>	Flupyradifurone: Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Flupyradifurone: Modérément mobile dans le sol
<b>Information écologique supplémentaire</b>	Pas d'autre effet à signaler.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

---

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.
<b>Emballages contaminés</b>	Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données. Ne pas réutiliser des récipients vides. Consulter les règlements nationales et locales concernant l'élimination correcte de containers.

---

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### TDG

Numéro ONU	<b>3082</b>
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (FLUPYRADIFURONE)

**49CFR** Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

### IMDG

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

10/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FLUPYRADIFURONE SOLUTION)

## IATA

Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (FLUPYRADIFURONE SOLUTION )

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations	Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.
---------------------	--

Freight Classification:	INSECTICIDES OR FUNGICIDES, N.O.I., OTHER THAN POISON
-------------------------	---

---

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**No. d'Enregistrement PCP** 33176

### ARLA Information:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
10200021884

11/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

**Mention d'avertissement:** Attention!

**Mentions de danger:** Provoque une irritation des yeux.  
Sensibilisant cutané potentiel.

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation mondiale de la Santé
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies

### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Sections de la FDS mises-à-jour : Section 11 : Informations toxicologiques. Section 15: Informations réglementaires. Mise à jour rédactionnelle.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



**ALTUS®**

Version 5.0 / CDN  
102000021884

12/12

Date de révision: 05/21/2020  
Date d'impression: 05/22/2020

---

**Date de révision:** 05/21/2020

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.